

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du LUNDI 03 MARS 2025

Le trois mars deux mille vingt-cinq à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en mairie, sous la présidence de Monsieur Jérémie BECCIU, Maire.

Présents :

BECCIU Jérémie, Maire.
AMY Renée, FROISSART Jany, DURBESSON Audrey, BURAVAND Jean-Paul, BURAVAND Valérie, Adjointes au Maire.
AUFRERE Jacques, BENEDETTI Gilbert, ROCHE Jean-Louis, POUSSIN Patrick, CATILLON Vincent, PAONE Nathalie, SOLINAS Alexandra, MAFFEI Pascal, BURAVAND Julien, TEISSEDE Christine, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : DEFIANAS Anne-Laure (Pouvoir donné à Jean-Paul BURAVAND).

Absents : BRISENO Laetitia, FABRE Patrice.

M. FROISSART Jany a été nommé secrétaire de séance.

Rapporteur : M. le Maire

Par avis d'appel public à la concurrence publié le 05/12/2024 sur la plateforme www.marches-publics.info, et fixant au 07/01/2025 à 12h la date limite de réception des offres, la Commune a engagé une consultation en procédure adaptée pour le marché « Rénovation et extension du site - dit l'Espelido - anciennes écoles reconconsultation du lot 9 - revêtements durs, sols et murs. »

Après ouverture des plis en date du 07/01/2025, négociation et analyse des offres correspondant aux critères demandés, réalisées par le Maître d'œuvre, M. Eric MARESTEIN, représentant l'Agence d'architecture MARESTEIN-GOURRAUD, et le Bureau d'Etude MBI, représenté par M. Midez, et après avis de la commission MAPA réunie le 13 février 2025, proposant de désigner attributaire :

La société BRISENO FRERES
Zac du Colombier - 133 Rue des Micocouliers
13150 BOULBON
Pour l'offre d'un montant de 90 217.25 € HT 108 260.70 € TTC

LE CONSEIL MUNICIPAL :

A L'UNANIMITÉ,

Après avoir pris connaissance des pièces du marché,
Après en avoir délibéré,

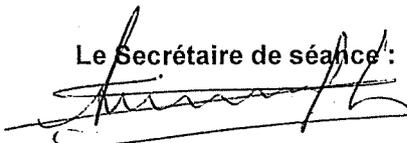
DESIGNE comme attributaire l'entreprise BRISENO FRERES, Zac du Colombier, 133 Rue des Micocouliers - 13150 BOULBON,

APPROUVE le marché à procédure adaptée entre la Commune et l'entreprise désignée ci-dessus, pour un montant de 90 217.25 € HT 108 260.70 € TTC.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces et à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'officialisation de ce marché et à notifier l'ordre de service aux entreprises pour le commencement des travaux.

Et ont signé tous les membres présents
Pour extrait certifié conforme.

Le Secrétaire de séance :



Le Maire



NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	17

Objet de la délibération
Attribution du lot lot 9 revêtements durs, sols et murs - Rénovation et extension du site - dit l'Espelido - anciennes écoles.

N°21/2025

